M. et Mme REVELLAT Villiers-sur-Marne, le 5 août 2015  
33, Rue des Perroquets  
94350 Villiers sur marne

Tel : 06 60 47 71 64  
E-Mail : evelyne@revellat.fr

**A l’ensemble des riverains**

**Du Quartier des Perroquets**

**DECLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE**

**Chères Voisines, Chers Voisins,**

**Cette année 2015 semble être une année de sécheresse** où la pluviométrie a été inférieure à celle de 2006.

La canicule actuelle entraîne un retrait de terrain important à certains endroits.

De plus, une **source**, existant depuis de nombreuses années à proximité de la maison située au 32bis de la rue des Perroquets a été **soudainement asséchée**.

Compte tenu de la situation d’urgence et du **niveau de risque élevé pour les maisons**, nous vous informons que nous sommes obligés de prendre des **dispositions à titre conservatoire** pour arrêter l’évolution du sinistre en attendant une reconnaissance de catastrophe naturelle par décret.

**Notre propriété et celle de Mr et Mme Salmieri, 32 bis rue des Perroquets sont sinistrées.**

Les montants des travaux de stabilisation et de remise en état de l'ouvrage sont très élevés et impossibles à financer par nos propres moyens.

Compte tenu de la situation, **si vous avez constaté des fissures ou un quelconque mouvement de terrain** sur votre propriété, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer le plus vite possible pour que nous puissions établir une liste des riverains concernés par ces désordres sismiques.

Cette enquête de voisinage nous est recommandée par un **bureau d’études expert dans ce type d’interventions**. Cela nous permettra d’avoir un dossier suffisamment argumenté pour préparer une entrevue avec la Mairie et augmenter la probabilité que le **décret de catastrophe naturelle soit publié**.

Si vous aussi constatez des dégâts sur votre maison ou des variations de votre terrain, **veuillez nous l’indiquer par mail à l’adresse** [**evelyne@revellat.fr**](mailto:evelyne@revellat.fr) **en précisant :**

Votre nom, prénom, téléphone, adresse, date des premiers désordres, et une description sommaire des dégâts constatés.

Le Bureau d’Etudes pourra ainsi mener son enquête avec le plus d’efficacité possible **dans l’intérêt de tous**.

N’hésitez pas à nous contacter pour plus d’informations.

Bien cordialement

Vos voisins

Evelyne et Philippe REVELLAT

M. et Mme SALMIERI